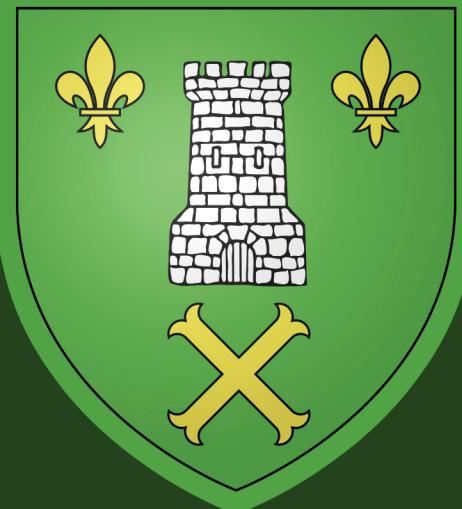


Commune de **MONTCEL**



Bulletin **Municipal** Janvier 2020



MENTIONS LÉGALES :

Conception et réalisation par :

Loca-web (63460 Montcel).

Impression par :

All numeric (63100 Clermont-ferrand)

Crédit Photographique :

Françoise-Paule Mathey

Grégory Bonnet

Maryline Arnaud

Fabrice Weber

Vanessa Chomilier

Marie Helene Janna

Annick Falempin

Jérôme Rabanet

Pascal Rossignol

Charlene Bera

Karl Raux

Images d'illustration :

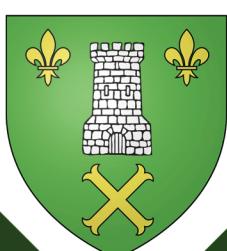
@user9352443

@marinalara3

Date de parution janvier 2020.

Le bulletin municipal est le journal de tous les habitants de Montcel. Malgré le caractère officiel de son contenu, il reste ouvert à tous ceux qui souhaitent s'y exprimer : c'est un support d'information pour toutes les associations, la vie de nos villages, les événements culturels, etc. Afin d'optimiser la rédaction de celui-ci, merci de faire parvenir vos articles et vos photos à partir du 1 novembre 2020 et avant le 10 décembre 2020 au secrétariat de la mairie.

Merci à tous les habitants, aux associations et aux conseillers municipaux qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin



Bulletin municipal de MONTCEL - Janvier 2020

SOMMAIRE

LA MAIRIE :

Agents municipaux	p.2
Conseil municipal	p.2
Mot du Maire	p.3
Décisions du conseil	p.4
Présentation des comptes 2018 et budgets 2019	p.5

ÉTAT CIVIL :

Naissances	p.7
Mariages	p.7
Décès	p.7

INFORMATIONS :

Aménagement foncier	p.8
Location salle des fêtes	p.8
Assainissement	p.9
Procédure catastrophe naturelle	p.10
Inscription listes électorales	p.10
Recensement militaire	p.10
Économie circulaire	p.10
ADIL	p.11
Rappel des règles d'urbanisme	p.11

SERVICES :

Écoles	p.12
Étang	p.14
Centre de première intervention	p.15

ANIMATIONS :

Amicale des sapeurs pompiers	p.16
Association des parents d'élèves	p.16
Foyer rural	p.17
Eclat'couleurs	p.17
Téléthon	p.18
Montcel durable	p.19
Association réseau séniors / CLIC	p.20
Fêtes de quartiers	p.20
Commémorations	p.22

UN PEU D'HISTOIRE :

Montcel avant 1870	p.23
Devinez où la photo a été prise	p.24

CALENDRIER :

Collectes du SBA	p.25
------------------	------

LA MAIRIE

SECRÉTARIAT :

Mme Ludivine MONTEL vous reçoit :

- le lundi de 14h00 à 18h30

- le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

SERVICES TECHNIQUES :

M. Vincent BRUNETON

AGENT D'ENTRETIEN :

Mme Béatrice BOUCHALOIS

L'ÉQUIPE MUNICIPALE :

M. Grégory BONNET (Maire), Nathalie AMEYE, Laurence CESARINI, Annick FALEMPIN (Adjointe), Françoise MATHEY, Jean-Paul MOMPIED (Adjoint), Norbert OZON, Lionel PEYNET (Adjoint), Jean-François PORTE.

Le Maire et les adjoints vous reçoivent :

- le lundi de 18h00 à 19h00

- le jeudi de 18h00 à 19h00

Les prises de rendez-vous se font pendant les horaires d'ouverture du secrétariat.



En ce mois de juillet 2019, une figure emblématique de notre village nous a quittés ; Jacques, bien que naturalisé Montcellois, avait su rester fidèle à ses racines. Qui ne connaissait pas Saint Maigner, n'avait jamais fréquenté notre CHAT.

Ce fût un pionnier dans le renouveau de Montcel, d'abord dans la construction, puis dans l'animation et la vie du village. Il est difficile de citer tous ses engagements, ses réalisations ou sa participation ; entre autres : les réveillons, le Téléthon, les 13 et 14 juillet (organisateur et artificier), la croix devant l'église, la métallerie de la cage d'escalier de l'école, la super passerelle de Bonneval et beaucoup d'autres, sans compter les coups de main et les dépannages.

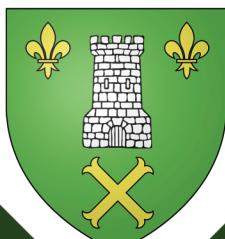
Ce qui lui tenait le plus à cœur, c'était la compagnie des Sapeurs-Pompiers. C'est grâce à lui que le centre s'est modernisé et a construit la caserne. Jacques était très fier de ses galons de Sergent-Chef acquis grâce à de multiples formations. Il est regrettable qu'il n'ait pas eu une haie d'honneur pour son départ.

On ne peut pas passer sous silence l'engagement communal de Jacques (30 années) où il ne fut pas le dernier pour prendre les décisions importantes, en particulier sur un projet auquel il tenait beaucoup : l'aménagement foncier, il y a participé jusqu'à son dernier souffle.

Sa culture, sa bonne humeur et son sens de l'humour permettaient souvent d'éclaircir une situation compliquée.

Salut CHAT. Merci pour tout.

Ton Papounet



LE MOT DU MAIRE

Chères Montcelloises, Chers Montcellois,

Dans ce même bulletin, début 2019, j'appelais de mes vœux la réunion des habitants. Je pense pouvoir dire que l'année qui vient de passer a été riche en rencontres, activités et événements dans notre commune : au nom de celle-ci, du Conseil municipal et des habitants, je remercie tous ceux qui ont œuvré à ce « vivre ensemble » !

Ce vivre ensemble, il se cultive notamment dans la salle des fêtes. Une réfection complète de celle-ci sera utile à moyen terme. Dans cette attente, le conseil municipal a fait l'acquisition d'équipements (lave-vaisselle et armoire réfrigérée) et commandé le remplacement de plusieurs fenêtres sur la façade sud (fenêtres du RdC salle des fêtes et école). De plus, cette salle bénéficie de nouveaux sanitaires, conformes aux normes d'accessibilité, des sanitaires partagés avec la salle de restauration scolaire mise en service en septembre 2019.

Dans ce même bulletin, je vous avais également demandé l'an dernier de signer une pétition visant à améliorer l'accès au numérique dans notre commune. Vous avez été nombreux à répondre à mon appel et nos efforts n'ont pas été vains puisque l'accès à la fibre optique devrait être possible pour une très grande majorité des montcellois entre le second semestre 2020 et le premier trimestre 2021. Il faut je crois retenir de cet épisode que citoyens et élus, unis, peuvent obtenir des avancées ; les luttes à mener sont nombreuses.

Concernant l'action de la municipalité, vous trouverez, quelques pages plus loin, les principales décisions et réalisations de 2019. Pour ce qui concerne 2020 ; le premier trimestre permettra la mise en œuvre de quelques délibérations récentes puis la future équipe municipale se chargera du reste...

Je vous souhaite une très belle année 2020 et vous invite à venir participer aux vœux de la municipalité le dimanche 26 janvier à 11h.

Le Maire,
Grégory BONNET



PARMI LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL...

Travaux voirie :

-2019 : Les travaux sur la VC1-VC17 (Latour-Les Jouffrets) ont été réalisés au premier semestre 2019 (enveloppe budgétaire 2018).

-2020 : Le Conseil municipal a décidé de faire réaliser en 2020 les travaux de voirie initialement prévus en 2019, chemin du Verger et impasse des Mûres, et d'y ajouter la réfection de l'impasse des Meuniers. Le coût de ces travaux (estimation à 67 960€ HT) sera financé par les subventions DETR (Etat), FIC (Conseil départemental 63) et l'enveloppe voirie dont dispose la commune auprès de la Communauté de communes.

Végétalisation du cimetière :

Il n'est plus utilisé de produit phytosanitaire pour l'entretien des espaces communaux et l'entretien manuel des allées du cimetière est fastidieux. Le Conseil municipal a décidé de faire végétaliser les allées du cimetière. Un premier tiers sera végétalisé par Vincent, l'employé communal, avant le printemps 2020. Il réalisera également des massifs avec des fleurs persistantes en plusieurs endroits du cimetière.

Opposition au transfert à la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge de la compétence assainissement des eaux usées :

Le conseil municipal a fait le choix de maintenir cette compétence au niveau communal et de l'exercer en régie directe.

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal de Sioule et Morge :

Les nouveaux statuts du Syndicat ont été acceptés et le Conseil a réaffirmé son souhait de voir le Syndicat gérer en direct la compétence AEP (Alimentation en Eau Potable).

Extension du hangar communal :

Il a été décidé de faire une extension au hangar communal afin d'accueillir le broyeur acquis en 2019.

Travaux assainissement :

Les travaux suivants ont été réalisés :

- hydrocurage du décanteur-digesteur de la station d'épuration (SEMERAP 1 800€ HT)
- remplacement d'une pompe de relèvement au Pont (SEMERAP 1809.87€ HT)
- remplacement d'une roue de pompe de relèvement au Pont (SEMERAP 632€ HT).

Aménagement de la place du lieu-dit « Le Peyroux » :

Des acquisitions de terrains et des travaux d'aménagement ont été réalisés dans le but d'offrir aux habitants une place pourtant servant de lieu de festivités et de parking. Un abri-bus également été installé afin de sécuriser l'attente des cars par les élèves.

Travaux d'élagage et d'abattage:

Le grand marronnier devant la mairie était devenu dangereux du fait d'une maladie parasitaire qui le fragilisait et provoquait le bris de branches.

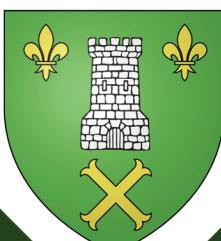
L'abattage a été réalisé par l'entreprise Loïc Boulais pour 944€ HT.

Les tilleuls de la cour d'école ont été élagués dans le même temps.

Un nouvel arbre sera planté à proximité de la souche du marronnier.

Achat d'un lave-vaisselle :

La Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge avait installé dans la partie cantine provisoire de la salle des fêtes un lave-vaisselle nécessaire au service de restauration collective. La nouvelle salle de restauration étant achevée, ledit lave-vaisselle devait être déplacé sur un autre site. Après une demande formulée par la commune, l'EPCI a proposé une vente de ce lave-vaisselle pour un prix de 1 000€ net ; le Conseil l'a acceptée..



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE COMPTES 2018 ET BUDGETS 2019

(les comparaisons avec les niveaux départementaux et nationaux sont basées sur des moyennes pour des communes de la même strate)

Éléments de contexte :

Évolution de la population : une croissance démographique importante ; 344 habitants en 2009 et 470 en 2017, 537 au recensement de février 2019. La Commune de Montcel va changer de strate (500 à 999 habitants). Le taux de foyers fiscaux non-imposables est à Montcel est très inférieur (de 20%) aux taux moyens des niveaux départementaux et nationaux.

Le revenu moyen par foyer à Montcel est de 20 % supérieur à celui du niveau départemental et de 10 % supérieur au niveau national.

Après que la commune ait subi une situation financière délicate due notamment à la baisse significative durant trois ans des dotations de l'État, l'effort demandé aux montcellois en 2017 et 2018 par le biais de la fiscalité locale a permis d'assainir les finances communales.

Ressources et charges communales 2018 :

L'analyse des comptes administratifs 2018 permet de dégager les éléments suivants :

-Les dépenses de fonctionnement par habitant (365€) ne représentent que 50 % des dépenses moyennes au niveau départemental (726€) ; deux éléments l'expliquent :

- le Conseil municipal a visé l'efficience pour les dépenses communales tout en réduisant leur niveau
- nombreuses compétences et donc dépenses ont été transférées à la Communauté de communes.

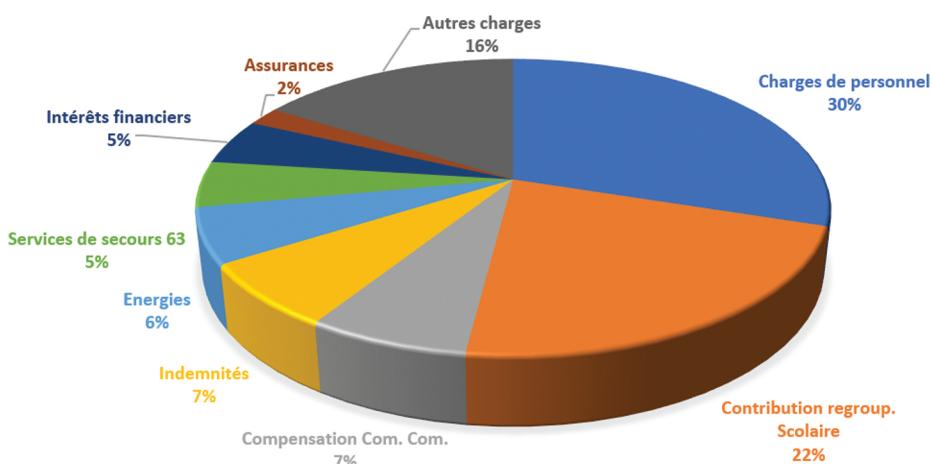
-Les recettes par habitant (489€) ne représentent, elles aussi, que la moitié (56%) de la moyenne départementale (878€). Ce sont les niveaux de dotations et d'impôts locaux qui expliquent en grande partie ce faible niveau de recettes : la DGF/habitant pour la Commune de Montcel (125€) ne représentent que 54 % de la DGF moyenne par habitant au niveau départemental (231€) ; les impôts locaux par habitant sont inférieurs de 27% à la moyenne départementale. Concernant les impôts locaux, cette différence s'explique notamment par le fait qu'une partie de la fiscalité communale a été diminuée d'autant que celle de la Ccommunauté de communes a été augmentée afin de permettre l'exercice des compétences par l'EPCI.

En 2014, 2015 et 2016, l'épargne de gestion (recettes - dépenses) et l'épargne brute (recettes - dépenses - intérêts de la dette) étaient négatives. L'année 2017 avait montré un inversement de la tendance.

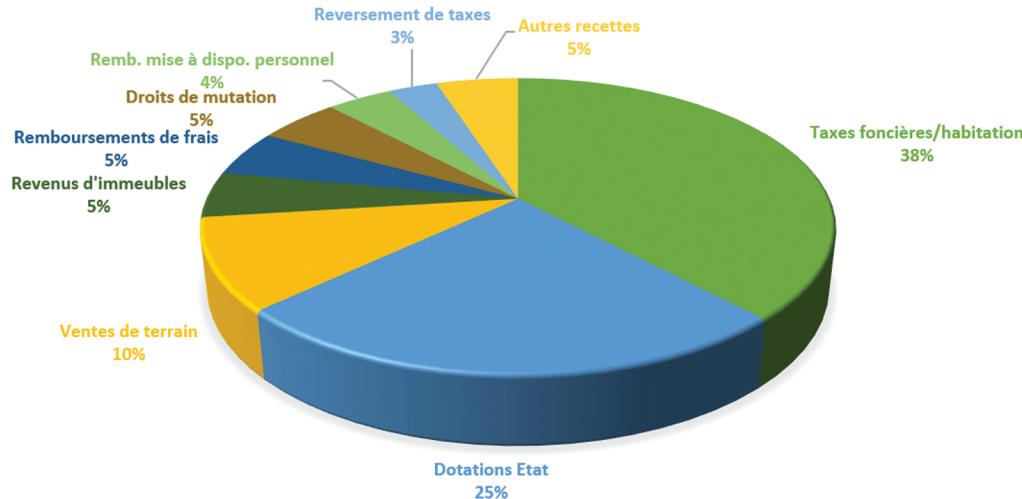
Les comptes 2018 confirment cette amélioration de la situation financière de la commune puisque la CAF (Capacité d'Autofinancement) Brute est de +128€/habitant.

Même la CAF Nette redevient positive à hauteur de +72€/habitant contre -24€/habitant en 2017 et -47€/habitant en 2016. La commune peut de nouveau envisager des projets d'investissements.

Recettes de fonctionnement 2018 :



Dépenses de fonctionnement 2018 :



Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

3 employés communaux : 1 secrétaire de mairie à temps partiel 23/35, 1 agent polyvalent à temps plein 35/35, 1 agent d'entretien à temps partiel 4/35.

Charges de personnel : 56 204€ soit 115€/habitant contre 276€/habitant pour la moyenne départementale.

Priorités du budget prévisionnel 2019 :

Par rapport à l'exercice 2018, le Conseil municipal vise une stabilité des dépenses conjuguée à une augmentation des recettes liée à l'accroissement des bases fiscales.

Montant du budget :

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont prévues à hauteur de 333 908,33€ dans le budget principal. Les dépenses et recettes d'investissement sont prévues à hauteur de 183 280,45€ dans le budget principal.

Niveau de l'épargne brute (ou CAF) :

La CAF (capacité d'autofinancement) désigne l'ensemble des ressources générées qui permettent notamment d'assurer le financement des investissements et le remboursement des emprunts.

La CAF brute est positive (+62 127€).

La CAF nette est positive (+35 127€).

Niveau d'endettement de la collectivité :

Encours de dette au 31/12/2018 : 261 612€ soit 537€/habitant contre 593€/habitant pour la moyenne départementale.

Capacité de désendettement :

La capacité de désendettement est un ratio qui rapporte l'épargne brute au stock de dette. Il permet d'identifier en nombre d'année d'épargne brute l'endettement de la collectivité et donc de calculer en combien d'années la collectivité pourrait rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut (encours de la dette / épargne brute)

La capacité de désendettement est ramenée à 4,18 ans contre 28 ans en 2017.

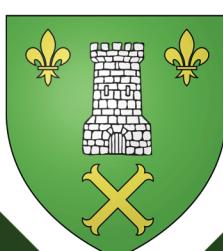
Niveau des taux d'imposition :

Les taux communaux montcellois sont relativement inférieurs aux taux communaux moyens des niveaux départementaux et nationaux. Cela s'explique par le fait que nombreuses compétences ont été transférées à la Communauté de communes avec les recettes fiscales permettant leur financement (une hausse des taux intercommunaux compensée par une baisse des taux communaux).

Les taux communaux sont dans la partie haute si on les compare à ceux des autres communes de l'EPCI de rattachement.

Taux communaux 2018 : TH 8,49%, FB 17,70%, FNB 60,49 %.

Il est donc proposé un gel des taux communaux en 2019 : stabilité sur tous les taux à savoir TH 8,49%, FB 17,70%, FNB 60,49 %.



ÉTAT CIVIL 2019

NAISSANCES 2019

MULLER Adrien, Bernard, Edouard le 15 juin 2019 à Clermont-Ferrand

LAIGLE Mathilde, Angèle, Léonne le 09 juillet 2019 à Beaumont

PARAIRE Léo, Jean-Christophe le 31 décembre 2019 à Clermont-Ferrand

MARIAGES 2019

Lionnel FRANCISCO et Sandrine CAETANO le 08 juin 2019

Christian VERGNE et Justine MONTPIED le 29 juin 2019

Nadine BOUDAL et Chantal SAURET le 10 août 2019

Florian VETTOVALLI et Cindy CALDEIRA le 24 décembre 2019

DÉCÈS 2019

Guy ESCALLIER le 15 janvier 2019

Ginette LIORET le 31 janvier 2019

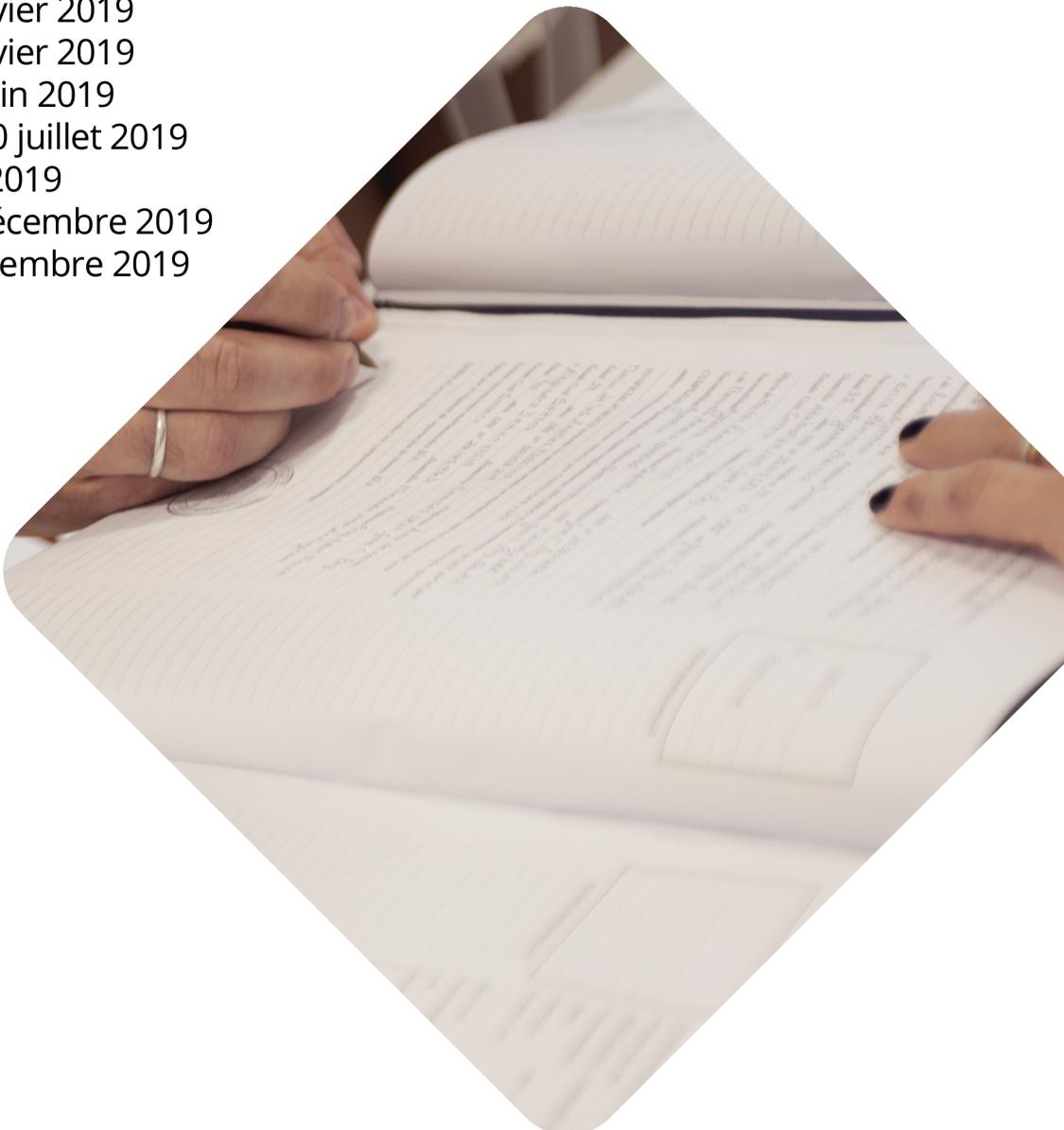
Patricia GRENIER le 07 juin 2019

Jacques CHANUDET le 10 juillet 2019

Joël BRUNO le 30 juillet 2019

Jacky LE THIESSE le 03 décembre 2019

Gérard BRESLE le 16 décembre 2019



INFOS PRATIQUES

AMÉNAGEMENT FONCIER

Au cours de l'année 2019, le classement des parcelles comprises dans le périmètre de l'aménagement foncier a été soumis à une consultation des propriétaires entre le 6 février et le 7 mars ; le Président de la commission, assisté des géomètres, a assuré quatre permanences au cours desquelles 24 observations ont été consignées sur le registre ou transmises par courrier.

Il est à noter que cette opération d'aménagement foncier concerne 2230 ha de terrain, pour 389 comptes de propriété représentant 520 propriétaires. A l'issue de cette consultation, la commission communale a examiné les observations

formulées lors de sa séance du 11 avril 2019.

La commission communale et le Conseil municipal ont ensuite commencé à travailler sur les aménagements souhaitables en matière de voirie, de travaux hydrauliques et sur les réserves foncières envisagées pour les futurs équipements communaux ou intercommunaux.

La suite des opérations verra les géomètres effectuer le levé topographique du territoire, particulièrement des secteurs bâties ; à ce propos, dans ces zones bâties, chaque propriétaire est invité à mettre en évidence les bornes existantes délimitant sa propriété.

Un travail sera réalisé dans les secteurs bâties afin d'étudier avec les habitants et les propriétaires les aménagements qui pourraient être réalisés sur le foncier. A cette fin, les propriétaires voudront bien faire connaître en mairie, dès que possible, leurs éventuelles demandes d'aménagements des limites de propriétés.

Dans ces conditions, la clôture de l'opération est envisageable pour 2022 et les travaux connexes en 2023.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

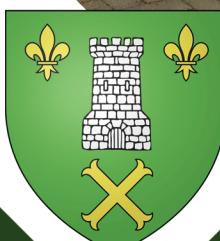
Les locations sont faites de façon forfaitaire du vendredi soir au dimanche soir.

La salle est louée :

Du 1er mai au 14 octobre : 150€ pour les habitants et 300€ pour les non-habitants (50€ par journée supplémentaire)

Du 15 octobre au 30 avril : 200€ pour les habitants et 350€ pour les non-habitants (75€ par journée supplémentaire)

Une caution de 300,00 € + 60,00 € sera demandée. Pour connaître les modalités de location et obtenir plus de renseignements (mise à disposition de couverts, assurance, etc.), s'adresser au secrétariat de mairie au 04.73.33.03.65



ASSAINISSEMENT

L'assainissement de l'eau à Montcel est assuré de manière collective ou individuelle selon les secteurs. Pour les assainissements collectifs, la commune assure directement collecte, transport et dépollution.

Le service de distribution de l'eau potable est assuré par le SIAEP Sioule et Morge

Pas de *lingettes* dans les *toilettes* !

**“C'est la lingette
qui a fait le coup!”**



COUPABLE DE

- BOUCHER VOS TOILETTES ET VOS CANALISATIONS
- BLOQUER L'ENTRÉE DES STATIONS D'ÉPURATION
- POLLUER L'ENVIRONNEMENT



PROCÉDURE DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite à la sécheresse de l'été 2019, la mairie engage une procédure pour faire reconnaître l'état de catastrophe naturelle. Les habitants ayant constaté des dégâts causés par cette sécheresse doivent contacter la Mairie avant le 31 janvier 2020.

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes Français et Françaises sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger), et ce entre la date de leur 16e anniversaire et les 3 mois qui suivent. La mairie (ou le consulat) délivre une attestation de recensement, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, BAC, conduite accompagnée...).

Le recensement est la condition indispensable à l'inscription sur les listes électorales.

Il suffit de se présenter à la mairie de son domicile avec :

- votre livret de famille
- votre carte d'identité
- un justificatif de domicile

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Passer d'un modèle économique linéaire à un modèle économique circulaire. Réutilisez, remplacez, ne plus jeter !

L'économie circulaire est à l'opposé du modèle économique linéaire actuel extraire, fabriquer, consommer et jeter...

L'économie circulaire vise à produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage des ressources, en consommant moins mais mieux, ainsi que la production des déchets.

La question d'agir ne se pose plus, elle s'impose ! Que pouvons-nous faire ?

Économie circulaire ? Comment entrer dans la boucle ?

Pour une meilleure consommation

Le SBA sensibilise les usagers par différentes actions de réduction des déchets à tous les âges, tous les jours. N'hésitez pas à rejoindre nos ateliers sur le compostage, les couches lavables, notre salon zéro déchet, la sensibilisation des petits dans les écoles, utiliser les gourmets bag distribués à des restaurateurs, participer à nos éco-événements...

Le SBA met en place régulièrement des actions dans les supermarchés afin d'apprendre à consommer mieux en produisant le moins de déchets possibles comme par exemple acheter des pâtes en vrac (en amenant son propre contenant) plutôt qu'en sachet. C'est ce qu'on nomme la consommation responsable.

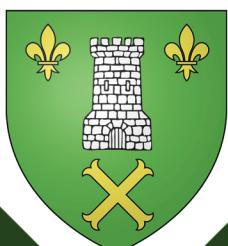
Pour une meilleure production écologique

Concernant l'écologie industrielle et tertiaire, comme à Riom, le SBA s'engage dans des démarches de collaboration inter-entreprises et sensibilise aux piliers de l'économie circulaire (achats responsables, écoconception, recyclage, réemploi...).

Au niveau de l'économie de la fonctionnalité, le SBA propose gratuitement des broyeurs afin de valoriser vos déchets verts et notamment vos branches d'arbres.

Il faut penser à donner une 2nde vie à ses biens personnels en les recyclant par exemple ou en les donnant à une ressourcerie comme l'Ent'Remise basée à St Angel qui répare les objets donnés pour les revendre à petits prix.

Pour aller plus loin dans sa politique, le SBA a candidaté à l'appel à projets Territoires zéro déchet zéro gaspillage du Ministère de l'Écologie et a été labellisé. Un Contrat d'Objectifs Déchets Économie Circulaire pour atteindre et même dépasser les objectifs nationaux fixés en matière d'économie circulaire et de préservation de l'environnement a alors été signé.





Pour toutes vos **questions juridiques ou techniques** :

Rénovation énergétique, location ou vente de logement, investissement immobilier, impayés de loyers, mal logement, aides financières, travaux, économies d'énergie... dans le logement collectif ou individuel

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Ou lors de permanences juridiques réparties sur le territoire départemental.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org www.adil63.org

Membre du réseau FAIRE

Rappel des règles d'urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'échanger la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Pour en savoir + :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



LES ÉCOLES

MONTCEL

La rentrée de septembre 2019 s'est très bien déroulée avec l'arrivée de 20 petits nouveaux de trois ans ce qui est énorme pour une petite école. Mme Arnaud et Mme Petot ont repris chacune leur classe avec 22 enfants et 21 dans chacune pour cette année. Du côté des Atsems, Sandrine Noir et Béatrice Bouchalois, les assistent efficacement au quotidien . Enfin côté TAP et garderie, nous avons retrouvé avec plaisir Camille et Marjorie.

Cette rentrée scolaire a fait place à une très belle nouvelle : l'ouverture de notre cantine sur place à Montcel. Un lieu très adapté et efficace pour nos petits, que nos élus en soient remerciés.

Concernant les projets, les GS ont continué le cycle piscine en accompagnant la classe de Nathalie de Jозerand entre novembre et décembre.

Sur le premier trimestre, les enfants ont bénéficié d'un intervenant en musique chaque mardi. L'école a ensuite organisé un concert spectacle en novembre, rassemblant plus de 200 personnes autour d'un spectacle présenté par tous les enfants et un concert du duo De Lorean. Un grand succès grâce au travail des enfants en classe et avec Camille le soir en TAP, nous la remercions.

Le 17 décembre, journée de «Noël» avec les élèves et enseignants de l'école de Jозerand. Au programme: spectacle, goûter, venue du Père Noël (qui a apporté des cadeaux à tous les enfants puisqu'ils sont tous sages!) et marché de Noël.

En janvier, une sortie est prévue d'ores et déjà ... mais chuuut, surprise !

L'équipement numérique des 2 classes (tablettes et vidéoprojecteurs) réalisé en 2017 est bien utile pour de nombreuses découvertes, pour certains apprentissages et les élèves les utilisent régulièrement pour leur plus grand plaisir.

L'ensemble des activités et des équipements de l'école est possible grâce au soutien financier ou matériel des communes (via le SIRP Jозerand-Montcel), de l'association de parents d'élèves mobilisée autour d'actions tout au long de l'année et de la coopérative de l'école.

Rien ne serait possible sans l'investissement des enfants et la confiance des familles... Que chacun soit remercié pour son action au bénéfice de l'école .

Enfin, si vous souhaitez scolariser votre enfant dans notre école l'an prochain, merci de vous signaler en appelant l'école au 04 73 33 05 01 dès le mois d'avril, ou par mail à ecole.montcel.63@ac-clermont.fr.

JOZERAND

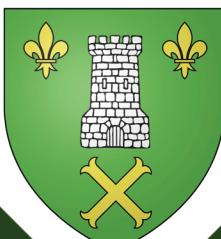
L'équipe enseignante pour cette année scolaire 2019-2020 est composée de Mme Michel (CP/CE1 21 élèves), Mme Croux (CE1/CM1 28 élèves) et Mme Fitamen (CE2/CM2 24 élèves).

Mme Karima Lavocat et Mme Muriel Guibon renforcent à nouveau cette année l'équipe pédagogique dans les trois classes en intervenant respectivement, auprès d'un et de trois enfants porteurs de handicap. Elles sont présentes dans les locaux selon leurs emplois du temps les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, car Mme Lavocat intervient aussi à l'école élémentaire d'Aigueperse.

Le premier semestre de l'année civile 2019 fut riche en activité ! En effet :

Dans le domaine de la santé : Le 29 avril, un responsable bénévole de la ligue contre le cancer est intervenu, une heure durant, auprès des enfants de CM2 afin de les sensibiliser contre les méfaits du tabac.

Dans le domaine musical : Les enfants de l'école se sont produits le 5 avril à la salle des fêtes de Champs. Ils ont bien chanté et ont dansé tous ensemble. Pour clôturer cette journée, ils ont découvert quelques



morceaux classiques et modernes chantés par la mezzo-soprano Yoanna Crison. Les enfants de CP-CE1 se sont rendus à la Passerelle pour voir trois spectacles offerts par d'autres écoles, deux mini-concerts donnés par les musiciens participants et une exposition. Ils ont joué de leur instrument en direct sur un dessin animé. Les enfants des classes de CE2-CM1 et de CM2 se sont produits le jeudi 20 juin à la Halle au blé d'Aigueperse afin de présenter, avec trois autres écoles du secteur (Aigueperse, Saint-Genès du Retz, Saint-Quentin sur Sioule) « Nous n'irons pas à l'opéra », comédie musicale de J Joubert.

Les enfants ont enfin, le 12 juin, eu la chance de voir et d'entendre un drôle instrument : le nyckelharpa.

Dans le domaine de l'environnement : La classe de CE2-CM1 a participé à la journée mondiale de la forêt (date officielle le 21 mars). Ainsi, avec un peu de décalage, le 8 avril, les enfants sont allés, avec les membres de l'association des amis de la forêt, planter des arbres et des arbustes sur un terrain communal au lieu-dit « les Carreaux-Pradet ». Cette action a été menée avec l'aide et l'accord de la municipalité de Jozérand. Les enfants ont maintenant pour mission d'aller régulièrement arroser et nettoyer ce nouvel espace vert.

Dans le domaine de la littérature : Les enfants ont participé au prix des Incorruptibles.

Dans le domaine des sciences : Les CE2-CM1 et les CM2 se sont rendus à l'école des sciences de Châteauneuf-les-Bains afin d'aborder le thème de la robotique.

L'année scolaire s'est ensuite clôturée par deux temps forts.

Le premier fut le voyage scolaire. L'ensemble des classes de l'école s'est déplacée au château de Chanonat afin de participer à la visite de ce dernier et à quatre ateliers traitant du Moyen-Âge. L'ensemble des entrées au château est financé par l'Association des Parents d'Elèves. Cette dernière a aussi en charge une partie du transport, l'autre partie étant financée par la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge.

Le second moment fut la kermesse organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Montcel/Jozérand. Ce moment, très festif et très chaud, compte-tenu des températures caniculaires du mois de juin, fut un régal pour les enfants qui ont pu à la fois profiter de la multitude de jeux proposée et aussi présenter des chants préparés en amont dans les classes. Ce moment, plébiscité par tous, petits comme grands, est d'ores et déjà reconduit le 26 juin 2020!

Depuis la rentrée de cette année scolaire (2019-2020), tous les enfants de l'école ont déjà bénéficié d'un cycle « natation » du mois de septembre au mois de décembre 2019. Les classes de CP-CE1 et de CE2-CM2 ont réalisé les cinq premières séances. La classe de CE1-CM1 a réalisé les cinq séances suivantes avec les GS de Mme Petot à Montcel. Les entrées au bassin de Gannat, ainsi que le transport en bus, ont été entièrement pris en charge par la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge.

Enfin, un marché de Noël a été organisé par les deux écoles du RPI au mois de décembre et les enfants ont donc créé des décorations de Noël qui ont été ensuite vendues durant un moment festif et convivial à la salle des fêtes de Montcel. Auparavant, le père Noël était passé visiter les enfants et un spectacle (joué par Engénie et Frédéric Borceux) avait été offert aux enfants grâce aux coopératives scolaires des deux écoles et grâce au Syndicat Intercommunal.

L'Association des Parents d'Elèves de Montcel/Jozérand s'était jointe à tout ce petit monde pour partager un goûter, un chocolat chaud ou un verre de vin chaud et trinquer à la fin de l'année qui arrive à grands pas. M JB Vieux et Mme A Constant, tous deux chocolatiers à Clermont-Ferrand et résidant sur la commune de Montcel, avaient aussi répondu « présents » à ce moment afin que chacun puisse bénéficier de leur savoir-faire et de la qualité de leurs produits.

Voilà, comme vous pouvez le constater, nos élèves sont bien occupés, initiés à différentes activités dans différents domaines, à l'aide de différents partenaires et amis de l'école publique. Nous espérons ainsi que chacun y trouve du plaisir et l'envie de continuer à apprendre et à travailler.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture et de belles fêtes de fin d'année...
Meilleurs vœux à toutes et à tous !

L'équipe enseignante de l'école de Jozérand

ÉTANG COMMUNAL

Article I : Seuls les résidents de la commune de Montcel (résidence principale, secondaire ou location annuelle) auront le droit de pêche. Le fait d'être propriétaire d'un terrain ou d'une cabane de jardin ne donne aucun droit. Les personnes habitant en dehors de la commune, mais dont les parents y résident (parenté de 1er degré) pourront prendre une carte annuelle. Tout litige sera tranché par le Conseil municipal.

Article II : Jours d'ouverture : samedis, dimanches et jours fériés, du 5 avril 2020 au 7 juin 2020. Ensuite, tous les jours jusqu'au dernier dimanche d'octobre. Invitation possible les samedis, dimanches et jours fériés. Tous les jours en juillet et en août.

Article III : La pêche se pratique du lever au coucher du soleil sauf les jours de lâcher, à 7 heures les 5 et 19 avril, 1er mai, 10 et 24 mai, 7 juin.

Article IV : Chaque pêcheur devra être titulaire d'une carte annuelle ou journalière. La carte annuelle, dite familiale, couvre le (la) conjoint (e) ou concubin(e) et leurs enfants de moins de 16 ans. En dessous de 16 ans, les enfants pourront pêcher seuls à condition d'être munis d'une décharge signée d'un des parents porteurs de la carte familiale. Le (la) conjoint (e) ou concubin (e) et les enfants n'auront droit qu'à une seule ligne.

Article V : Les cartes journalières et d'invitation ne seront délivrées qu'à partir du 1er dimanche de juin.

Article VI : La pêche est autorisée à 2 lignes (flottantes ou calées), sauf les jours de lâcher de truites (1 seule canne). La pêche à la cuiller sera autorisée à partir du mois de septembre. Un amorçage léger en cours de pêche est autorisé (sang interdit).

Article VII : Les carpes en dessous de 2,5 kg et en dessus de 5 kg seront remises à l'eau. Les carpes AMOUR seront obligatoirement relâchées. Le nombre de prises journalières est limité à 5 pour les truites et tanches.

Article VIII : Tout pêcheur en action de pêche devra être en mesure de présenter sa carte au garde. Deux membres titulaires de carte pourront également assurer le contrôle.

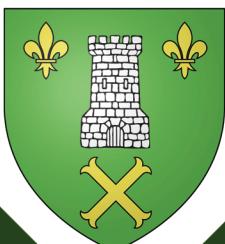
Article IX : Les cartes sont à retirer chez Mr PORTE Jean-François : 04 73 33 05 77 ou chez Mr MONPIED Christian : 04 73 33 03 13
Annuelle : 32,00 € - Journalière : 5,00 €

Article X : Baignade et canotage sont interdits.

Article XI : Les poubelles seront retirées autour de l'étang. Pour respecter la nature, chaque pêcheur devra emporter ses déchets.

Pêcheurs, vous qui aimez la nature, merci de laisser votre emplacement propre lors de votre départ !

Information : À chaque lâcher, 30 kg de truites seront déversés. La buvette avec tripes et daube du 1er mai sera tenue par une association à déterminer.
Nettoyage de l'étang le dimanche 17 mai 2020.



CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION

Le CPI Montcel assure des interventions de prompt secours et interventions diverses. Nous sommes également intégrés au Centre de Secours de Combronde pour toutes autres activités opérationnelles.

En France, 79% des sapeurs-pompiers sont volontaires et constituent la base de l'organisation des secours. Ils vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Malheureusement Le CPI Montcel connaît une réduction de ses effectifs qui pose à court terme la question de son maintien. Pour tout renseignement sur le volontariat, n'hésitez pas à venir nous rencontrer au Centre de Première Intervention (derrière l'école, permanence le vendredi de 19h30 à 20h).

Le Chef de Centre, Adjudant-Chef Olivier FOLLIN



ASSOCIATIONS

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Nous vous souhaitons une très belle année 2020 et vous remercions pour votre accueil lors de notre passage pour les calendriers.

Nous avons organisé pour la seconde année le rando-trail de Montcel, associant sport, convivialité et découverte de notre commune. Cette manifestation devrait devenir un rendez-vous annuel.

Le Président, Fabrice WEBER

PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE Jozérand-Montcel est composée de parents qui souhaitent participer à la communauté éducative de l'école, par leur présence, leurs actions, ou par le temps qu'ils mettent à disposition des enfants et des enseignants, en soutien aux actions pédagogiques réalisées.

Le rôle de notre association est de récolter des fonds pour financer les projets portés par les équipes enseignantes afin de favoriser l'épanouissement et la réussite des enfants, mais aussi de créer de la convivialité entre les familles de l'école.

L'an dernier, la somme de 3000 € a été reversé aux classes. MERCI !

Pour l'année scolaire 2019-2020, le bureau composé de Steve Silva (président), Vanessa Chomilier (présidente adjointe), Amandine Aubignat (trésorière), Laure Pivette (secrétaire), a encore prévu de nombreuses manifestations comme le traditionnel Loto ou la Kermesse de fin d'année.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le calendrier, l'organisation, ou rejoindre l'APE, rendez-vous sur www.ape-jozerand-montcel.fr.

L'APE remercie l'équipe enseignante pour son soutien, la Mairie de Montcel et la Mairie de Jozérand pour la mise à disposition de leurs locaux et les parents de plus en plus nombreux à être présents à chaque événement.

Nous souhaitons à tous une bonne année 2020.

Les manifestations pour 2019/2020 :

Octobre 2019 : Vente de fleurs de toussaint & Soirée HALLOWEEN

Décembre 2019 : Vente de sapins de Noël

Février 2020 : Bourse aux jouets et vêtements enfants

Mars 2020 : Traditionnel LOTO

Mai 2020 : Vente de plants et fleurs de printemps & Fête du pain à Jozérand

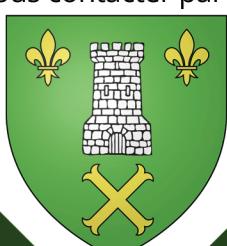
Juin 2020 : Kermesse + repas de fin d'année

Vous pouvez suivre l'APE Jozérand-Montcel sur :

<https://www.facebook.com/APEmontceljozerand>

<https://www.ape-jozerand-montcel.fr>

Et nous contacter par mail : contact@ape-jozerand-montcel.fr



FOYER RURAL

Une belle satisfaction pour nous cette édition de « Montcel en fête » 2019 où, pour la première fois le Foyer Rural était seul aux manettes pour organiser cet évènement. Ce fut donc une réussite et bien au-delà du plan local.

Bien sûr, nous avons conscience qu'il y a des choses à revoir, à revisiter, à affiner mais cet état de fait est plutôt de nature à nous motiver et, désormais, nous allons nous employer à œuvrer vers le beau.

L'édition 2020 devrait être un cru de qualité.

Et puis bien sûr, il nous faut prendre un temps pour remercier celles et ceux sans qui rien ne serait possible. Un grand merci donc à tous les bénévoles qui ont assuré, avec le sourire, à tous les postes de la buvette à la restauration, du montage au démontage en passant par le nettoyage du site.

Un grand merci aussi aux communes de Combronde et Saint Pardoux qui, chaque année, nous prêtent barnums, tables et chaises.

Et pour finir un grand merci à Jean-Claude, Michel et Sébastien MONTPIED qui, depuis 4 ans mettent à notre disposition les prés pour installer le « village » de Montcel en fête.

Ainsi nous démontrons, s'il en est besoin, la force et l'intelligence du collectif.



Un mot pour finir sur la journée dégustation du 30 novembre que nous proposions :
Une réussite culinaire dans une ambiance en musique très conviviale.

Tous nos voeux les meilleurs pour 2020 où nous aurons, lors de nos manifestations, le plus grand plaisir à vous accueillir et à vous rencontrer.

Suite à l'Assemblée Générale du 05 octobre 2019, voici le nouveau bureau où nous avons la joie d'accueillir Aurélie :

Président : Patrick DEGIRONDE

Vice-Président : Lionel FRANSISCO

Trésorière : Lydwine RAUX-ISAMBOURG

Vice-trésorier : Fabrice AMEYE

Secrétaire : Aurélie CONSTANS

Vice-secrétaire : Sylvain MARTIN

Contact mail sylvainmartin@gmail.com et degironde.patrick@bbox.fr
Contact portable Patrick DEGIRONDE 06 66 01 37 63

ECLAT' COULEURS

L'association Eclat'couleurs propose des cours de Street Art et de peinture classique.

Ces cours sont ouverts à toutes personnes de plus de 14 ans, débutantes ou expérimentées et sont dispensés par une artiste peintre - Freisa (Freisa a réalisé l'habillage artistique du transformateur à côté de l'école de Combronde).

Actuellement, 15 personnes se retrouvent le mercredi soir, à la salle des fêtes de Montcel, dans une ambiance décontractée et conviviale. Les cours de Street art se déroulent de 18h30 à 20h et les cours de peinture classique de 20h30 à 22h.

Sur l'année 2020, l'association a prévu d'organiser des expositions de tableaux. Et les street artistes pourront s'exprimer sur un mur mis à leur disposition.

Si vous désirez nous rejoindre ou avoir des renseignements contactez :

*Mme Marie-Hélène JANNA
(présidente de l'association)
au 06 31 37 36 30*

TÉLÉTHON



Défi photos 2008



Les gaulois à Montcel 2005



Les confitures depuis 2003



Défi 2010



Jacques, cuisinier du téléthon Montcel



Orienton 2015

Un peu de nostalgie, avec ces quelques photos (mais il y en a tellement d'autres !!!) qui nous remémorent les bons moments du Téléthon de Montcel !

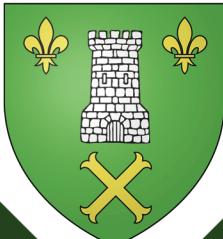
Pour cette édition 2019, même programme que les autres années avec moitié moins de confitures faute de fruits. Mais aussi, malgré une très forte augmentation de population de notre commune, moins de bénévoles pour remplacer ceux qui nous ont malheureusement quittés. Et pourtant tout en œuvrant pour une bonne cause ces manifestations permettent de créer lien social dans et entre nos villages. Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre pour organiser les prochains téléthons et donner un second souffle à ce formidable défi.

Cette année nous avons reversé la somme de 4700€ à l'AFM.

Enfin, nous remercions toutes les personnes qui ont généreusement participé au résultat de ce téléthon tant par leur présence que par leurs dons sous n'importe quelle forme que ce soit.

MERCI ET BONNE ANNEE 2020.

L'équipe téléthon de Montcel



MONTCEL DURABLE

2020 Année décisive. L'installation du mât de mesure en juin sur notre commune a marqué concrètement l'avancée du projet de MONTCEL DURABLE en 2019.

Nous profitons de ce bulletin pour faire un point, d'autant plus important et nécessaire, que 2020 doit nous permettre de commencer à définir le nombre, le type de machines et leur emplacement.

Les mesures de vent entamées fin juin vont se poursuivre au minimum jusqu'en juillet prochain. Nous avons déjà des premiers résultats qui confirment les pré-études et un potentiel réel de production d'énergie sur le site.

Nous avons estimé les coûts du raccordement au réseau et avons décidé de poursuivre l'aventure en lançant des études d'impact.

Concrètement nous commandons, pour les territoires de Montcel et Saint-Hilaire la Croix, des études permettant des états des lieux sur les aspects faune, flore, paysagers, acoustique. Viendra ensuite l'étude des impacts liés à la présence éventuelle d'éoliennes.

En parallèle, l'association a été sollicitée pour présenter sa démarche sur 2 communes de la Communauté de communes. Il nous paraît important, si l'on veut accélérer la transition énergétique, d'avoir plusieurs zones d'implantation potentielles pour être certain d'aboutir sur au moins l'une d'entre elles.

Nous comprenons que des citoyens auront certainement, avec l'avancement du projet, de plus en plus de questions, de raisons de s'intéresser aux décisions. Nous avons un nouveau site internet (<https://www.montcel-durable.fr/>) dans lequel nous expliquons la **particularité d'un projet mené par des citoyens**; nous apportons des faits éclairés, notamment à l'égard des **idées reçues** dans le domaine éolien.

Si ces explications ne se suffisent pas, les portes de la transparence vous sont ouvertes ; mieux que les réseaux sociaux, il y aura toujours quelqu'un de l'association pour prendre en compte votre besoin : un voisin sans doute, ou tout autre adhérent de Montcel durable qu'il soit de la commune ou non, car nous sommes ouverts à toute adhésion ou toute bonne volonté de personnes qui portent les valeurs démocratiques, sociales et environnementales de notre association.

S'il y a un voeu qui nous tient à cœur, c'est bien **qu'aucun citoyen ne soit laissé pour compte** car l'énergie que nous laissons dans ce projet n'est pas pour nous, mais **pour la collectivité** et surtout les générations futures.

Bonne année 2020 à tous !

RÉSEAU SÉNIORS / CLIC

Relevant une mission de service public déléguée par le Conseil départemental pour l'accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage, le CLIC Riom Limagne Combrailles vous délivre tout type d'informations concernant les services existants, les dispositifs d'aides possibles, les structures pouvant vous accueillir, mais aussi les actions collectives et évènements auxquels vous pourriez participer sur votre commune et ses environs.

Au-delà de sa mission d'information, le CLIC peut vous accompagner dans vos démarches administratives, au sein de ses locaux, par téléphone, ou en se rendant à votre domicile. Un professionnel peut également se déplacer, chez vous, pour évaluer l'ensemble de vos besoins et définir avec vous les aides possibles pour un maintien à domicile dans les meilleures conditions (intervention d'un service d'aide à domicile, d'un service de soins infirmiers, d'un médecin généraliste, mise en place du portage de repas...). Le CLIC se charge alors de vous accompagner dans la mise en place mettre en place des aides préconisées. Le CLIC Riom Limagne Combrailles prévoit également des actions collectives et évènements pour votre bien-être, avec entre autres des ateliers de prévention santé, et des moments d'échange et de partage.

L'ensemble des services du CLIC sont gratuits.

CLIC Riom Limagne Combrailles

73 rue Lafayette 63200 Riom

04 73 33 17 64 - secretariat@clic-riom.f

www.clic-riom.fr

FÊTES DE QUARTIERS

LAVAURE



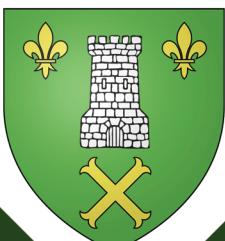
Le 31 Août, sous un magnifique soleil estival, nous avons festoyé autour d'un bon repas.

Cette année au menu : nos traditionnelles patates au four, du bœuf sauce aux cèpes (merci Mickaël), des saucisses faites maison par Olive (merci à lui aussi) et un associé hors pair qui préfère rester anonyme....

Le rosé n'a pas coulé à flot car il faisait vraiment trop chaud!

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 nouvelles familles : Cindy, Florian, Anna et Morgane, Baptiste, Philippe, Caroline et Bruno. Ce dernier nous a fait visiter sa belle maison en fuste qui nous impressionne tous. L'intégration a été très réussie, tout le monde est venu ! Bravo !! Seule chose à retenir pour deux nouvelles familles: à Lavaure on commence le samedi MATIN tôt et on finit les restes dimanche !

Super week-end à renouveler l'année prochaine, mais.....comme c'est loin l'année prochaine, on va se retrouver d'abord en hiver pour un nouveau moment de partage !



LA TOUR SERVIAT

Cette année, les habitants de La Tour Serviat ont souhaité organiser leur repas de printemps aux Peytoux afin de profiter de la dernière année de l'auberge Pour se mettre en appétit, les plus courageux ont fait le trajet à pied.

Le repas de quartier s'est tenu fin Juin... Un temps magnifique, des supers voisins, un barbecue et un tournoi de pétanque, tout était réuni pour passer une journée festive et conviviale qui s'est terminée en musique avec une guitare et quelques paroles improvisées...

Pour finir l'année, nos petits monstres ont pu profiter de la soirée d'Halloween pour remplir leurs sacs de bonbons !!!



LE PEYROUX

Samedi 7 septembre a eu lieu notre traditionnel repas du four. Nous avons donc partager un moment de convivialité entre voisins et entre générations autour d'un jambon cuit au four. Ce fut aussi l'occasion d'inaugurer la nouvelle place du village et l'abri bus fraîchement sorti de terre. Nous rappelons à nos amis "Peyruviens" que le four leur appartient et qu'il ne faut pas hésiter à l'utiliser pour vos repas de famille ou autre. Pour ceux qui souhaiteraient le démarrer, rapprochez-vous de Guillaume, Julien, ou Norbert. Cela peut être l'occasion pour les autres voisins le souhaitant de venir faire cuire pizzas ou autres mets et pourquoi pas de partager un verre ! Bonne année à toutes et à tous pleine de cuissons traditionnelles au feu de bois.

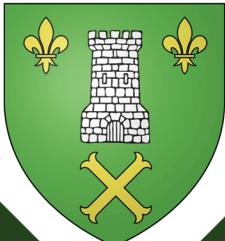
LE PONT

C'est en cette belle journée d'Août que nous avons passé un bon moment entre voisins du Pont avec toujours la même ambiance joyeuse et conviviale qui nous anime. Tout en accueillant nos nouveaux arrivants, nous avons pu festoyer autour d'un délicieux cochon à la broche.

Et pour commencer cette rentrée de Septembre, les enfants du Pont ont décidé d'oeuvrer par leur créativité en apportant une touche de couleur à leur abribus !



COMMÉMORATIONS



UN PEU D'HISTOIRE

La vie à Montcel avant 1870 à travers les délibérations du conseil municipal. On peut deviner ce qu'était le quotidien de nos aînés ; pas toujours drôle...

1842

Réunion du Conseil pour décider de l'achat de la cure (1), abandonnée par son propriétaire le docteur CROMARIAS, à Paris. Les 12 conseillers sont réunis sous la présidence du maire Guillaume CHAMPEYROUX ainsi que les 12 personnes les plus imposées sur la commune.

1853

L'église est sur le point d'être interdite en raison de sa vétusté (12ème siècle). Elle est à peine suffisante pour la moitié de la population. Le principe de construction d'un nouveau lieu de culte est d'actualité. La vente de 3 000 francs de biens communaux pris dans chaque section de la commune est décidée.

Le cimetière (2) est dépourvu de porte d'entrée et des tombes sont profanées par les animaux. Il sera décidé de voter la somme de 120 francs pour la construction d'une porte en fer.

1855

Il sera décidé de déplacer le cimetière. L'ancien est exigü et donne lieu à des plaintes de la part des desservants ainsi que des habitants situés à côté.

Le nouveau aura une surface de 12 ares dans le communal, à côté du château.

La porte d'entrée en fer aura 2 mètres de large.

La taxe sur les chiens établie dans toutes les communes de l'Empire, à leur profit est obligatoire. Elle ne doit pas excéder 10 francs, avec un minimum de 1 francs. Le conseil décidera de fixer à 3 francs pour les chiens d'agrément ou de chasse et 1 francs pour ceux de garde ou de troupeau.

1859

Les habitants de Lavaure demandent le partage des communaux de cette section. Refus du Conseil car il n'y a pas d'école et de mairie. Il vaudrait mieux les vendre le moment venu.

1860

Une délibération est prise pour la régularisation de communaux usurpés. Les usurpateurs devront régulariser en achetant les parcelles. 48 personnes sont concernées. Les surfaces sont minimes de 10 à 100m². La vente rapportera 581 francs à la commune.

1862

La nouvelle église n'est point pavée, ce qui provoque de la poussière pendant les offices. Il sera décidé de vendre une parcelle communale.

1863

Le presbytère est dans un état de dégradation et de vétusté qu'il serait urgent de le réparer. Le vote d'une somme de 3 000 francs est décidé, mais après la visite d'un architecte, il se révèle qu'il est irréparable. Le Conseil décide la reconstruction d'un bâtiment neuf car il n'y a plus de curé, l'autorité ecclésiastique ayant retiré le ministre du culte. L'architecte, monsieur JARRIER établit les plans et devis, soit une somme de 7 408 francs. Le financement sera assuré par la vente de terrains communaux.

1864

Les dépenses du presbytère sont plus élevées que prévu soit la somme de 10 200 francs. Une réduction de 2 000 francs pour récupération des matériaux, suite à la démolition de l'ancienne église et du presbytère réduira les frais.

1865

«Faute de fonds, le clocher restait inachevé. Il y avait urgence qu'il s'acheva au plus tôt, attendu que les eaux pluviales faisaient un grand mal à l'église. Pour se procurer des ressources afin d'arriver à la terminer, à faire le pavage et le crépi de l'église, il fallait avoir recours à une imposition extraordinaire. Celle-ci ne pèserait pas sur la commune entière, la majeure partie de ses habitants ayant déjà concouru aux dépenses de constructions de ses édifices, mais sur les forains (3) ainsi que sur les villages de Bonneval et de Latour qui se sont toujours, Latour surtout, refusés à venir en aide à la commune.»

En conséquence, le Conseil émet le vœu unanime que les contribuables forains, les sections de Bonneval et de Latour soient imposés annuellement pendant cinq années à 20 centimes.

1865

Vu l'urgence des réparations des chemins vicinaux et l'insuffisance des ressources de la commune, le Conseil émet le vœu suivant

«Les prestations (4) seront faites en nature ou rachetables en argent. Un rôle sera établi. La cotisation du rôle sera de trois journées de travail par chef de famille et par chacun des individus mâles valides rattachés à sa maison, âgé de 18 ans au moins et de 60 ans au plus. La cotisation sera la même pour chaque bête de somme ou de trait, par chaque cheval de selle, d'attelage ou de luxe et pour chaque charrette servant à l'exploitation de sa propriété ou de son usage.»

1867

Le presbytère est terminé. Il est accepté en l'état.

1869

Des poursuites seront engagées contre l'architecte du presbytère, monsieur JARRIER et l'entrepreneur ROUCHON. Alors que le bâtiment est terminé depuis à peine 3 ans, les bois sont en partie pourris étant d'une mauvaise essence. Par la toiture, la pluie pénètre et les tuiles sont mauvaises et mal rangées.

1870

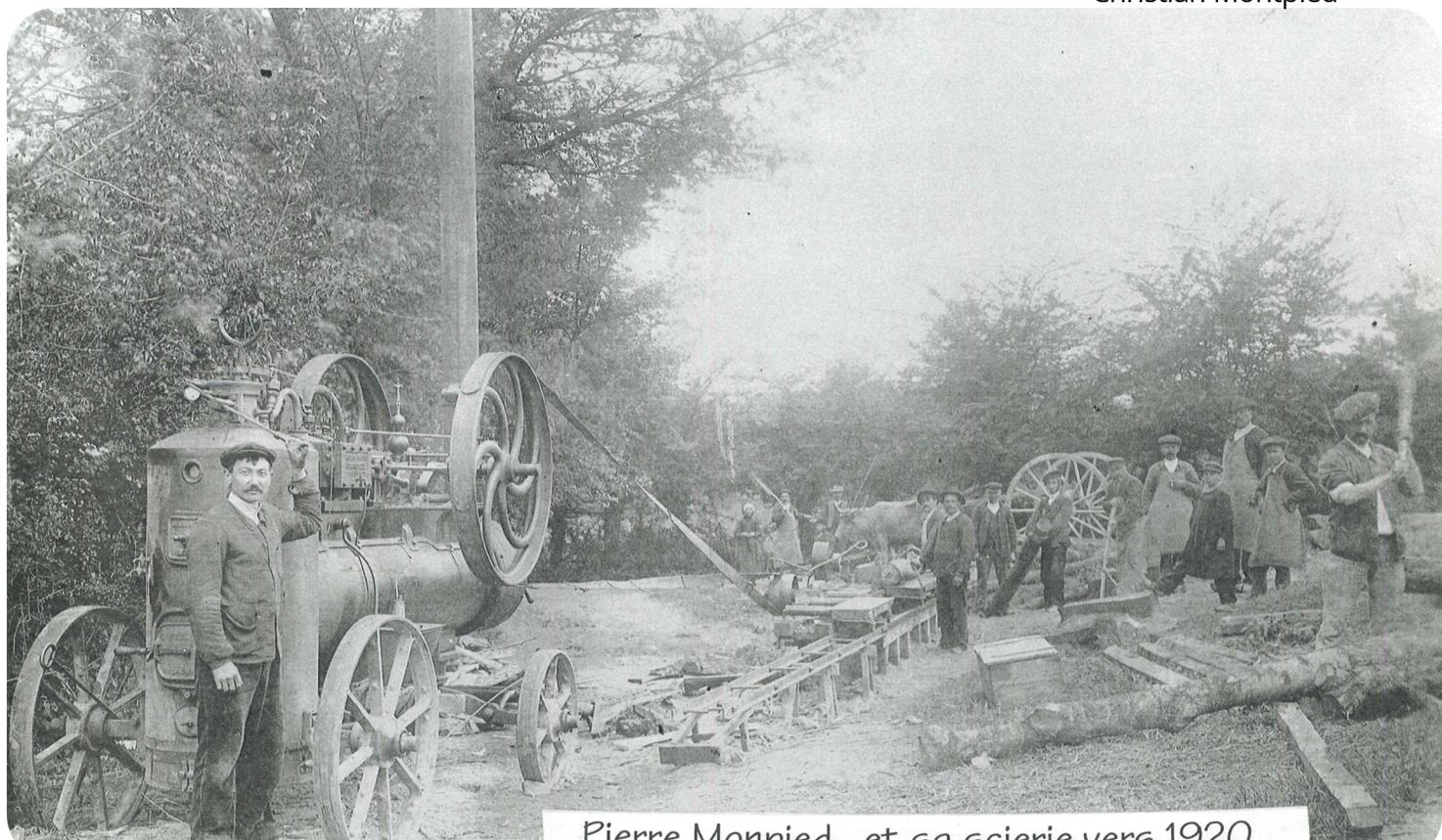
La commune se désistera du procès contre l'architecte et l'entrepreneur, en raison du peu de bénéfice qu'elle pourrait en retirer.

- (1) A l'emplacement de la mairie actuelle
- (2) Autour de la croix située à côté de la mairie et l'emplacement de l'église actuelle
- (3) Propriétaires de bâtiments ou terrains, habitant en dehors de la commune
- (4) Les prestations consistaient en réparation et entretien des chemins

Sources : registres des délibérations, mairie Montcel

Archives départementales 2.0/234

Christian Montpied



Pierre Monpied , et sa scierie vers 1920

Savez-vous où cette photo a été prise ? Envoyez votre réponse par mail à la Mairie. Le premier à trouver la bonne réponse se verra remettre un cadeau le 26 janvier lors des vœux de la municipalité .

CALENDRIER DES COLLECTES 2020

Montcel



Les jours de collecte sont susceptibles de changer dans le courant de l'année 2020.
Le SBA vous informera de ces changements



Ordures Ménagères collectées le **LUNDI**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
1 M Férié 01	1 S	1 D	1 M	1 V Férié	1 L Férié	1 M	1 S	1 M
2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J 27	2 D	2 M
3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J 36
4 S	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J 23	4 S	4 M	4 V
5 D	5 M 06	5 J 10	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S
6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J 32	6 D
7 M	7 V	7 S	7 M	7 J 19	7 D	7 M	7 V	7 L
8 M 02	8 S	8 D	8 M	8 V Férié	8 L	8 M	8 S	8 M
9 J	9 D	9 L	9 J 15	9 S	9 M	9 J 28	9 D	9 M
10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J 37
11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J 24	11 S	11 M	11 V
12 D	12 M 07	12 J 11	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S
13 L	13 J	13 V	13 L Férié	13 M	13 S	13 L	13 J 33	13 D
14 M	14 V	14 S	14 M	14 J 20	14 D	14 M Férié	14 V	14 L
15 M 03	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S Férié	15 M
16 J	16 D	16 L	16 J 16	16 S	16 M	16 J 29	16 D	16 M
17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J 38
18 S	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J 25	18 S	18 M	18 V
19 D	19 M 08	19 J 12	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S
20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J 34	20 D
21 M	21 V	21 S	21 M	21 J 21	21 D	21 M	21 V	21 L
22 M 04	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M
23 J	23 D	23 L	23 J 17	23 S	23 M	23 J 30	23 D	23 M
24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J 39
25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J 26	25 S	25 M	25 V
26 D	26 M 09	26 J 13	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S
27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J 35	27 D
28 M	28 V	28 S	28 M	28 J 22	28 D	28 M	28 V	28 L
29 M 05	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M 40
30 J	30 L	30 J 18	30 J	30 S	30 M 27	30 J 31	30 D	30 M
31 V	31 M	31 M 14	31 D	31 V	31 V	31 L		

CALENDRIER DES COLLECTES 2020

Montcel (Lieux-dits Lavaure, La Tour Serviat, La Bonté)



Les jours de collecte sont susceptibles de changer dans le courant de l'année 2020.
Le SBA vous informera de ces changements

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
1 M Férié 01	1 S	1 D	1 M	1 V Férié	1 L Férié	1 M	1 S	1 M
2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J 27	2 D	2 M
3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J 36
4 S	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J 23	4 S	4 M	4 V
5 D	5 M 06	5 J 10	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S
6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J 32	6 D
7 M	7 V	7 S	7 M	7 J 19	7 D	7 M	7 V	7 L
8 M 02	8 S	8 D	8 M	8 V Férié	8 L	8 M	8 S	8 M
9 J	9 D	9 L	9 J 15	9 S	9 M	9 J 28	9 D	9 M
10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J 37
11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J 24	11 S	11 M	11 V
12 D	12 M 07	12 J 11	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S
13 L	13 J	13 V	13 L Férié	13 M	13 S	13 L	13 J 33	13 D
14 M	14 V	14 S	14 M	14 J 20	14 D	14 M Férié	14 V	14 L
15 M 03	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S Férié	15 M
16 J	16 D	16 L	16 J 16	16 S	16 M	16 J 29	16 D	16 M
17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J 38
18 S	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J 25	18 S	18 M	18 V
19 D	19 M 08	19 J 12	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S
20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J 34	20 D
21 M	21 V	21 S	21 M	21 J 21	21 D	21 M	21 V	21 L
22 M 04	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M
23 J	23 D	23 L	23 J 17	23 S	23 M	23 J 30	23 D	23 M
24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J 39
25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J 26	25 S	25 M	25 V
26 D	26 M 09	26 J 13	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S
27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J 35	27 D
28 M	28 V	28 S	28 M	28 J 22	28 D	28 M	28 V	28 L
29 M 05	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M 40
30 J	30 L	30 J 18	30 J	30 S	30 M 27	30 J 31	30 D	30 M
31 V	31 M	31 M 14	31 D	31 V	31 V	31 L		



Mairie de MONTCEL

3, rue Suchet des Rameaux
le Bourg 63460 MONTCEL

04 73 33 03 65

mairie@montcel.fr

www.montcel.fr